

LE PARC DU VAL



Association de quartier  
Protection du cadre de vie

# Le PARCEVAL

Bulletin n° 10

36 avenue du Maréchal Joffre  
92190 - MEUDON  
01 46 26 35 63

Décembre 2001

## LA VIE CONTINUE

**La gravité des événements internationaux polarise chacun d'entre nous. La vie quotidienne du quartier ne s'en poursuit pas moins, et les pages qui suivent se veulent une petite chronique des faits locaux:**

**A la suite d'un recours résultant d'un conflit entre deux voisins, le nouveau POS de Meudon a été annulé par le Tribunal administratif pour une vétille de forme, et la Ville tente d'en sauver l'essentiel: ce qui concerne le projet CISCO sur les terrains RENAULT.**

**Plus près de nous, les deux immeubles que vous savez s'édifient doucement. Du côté des équipements de sécurité, un ralentisseur est apparu, et il semble que la suite se précise. Nous persévérons.**

**Enfin, le collectif des associations meudonnaises auquel nous appartenons poursuit son action dans le but d'amender le projet de modernisation de la route de Vaugirard, au bord de la Seine, et chacun d'entre vous a reçu les tracts rédigés à ce sujet, le dernier annonçant la réunion publique du 24 novembre dernier sur le terrain, avec la participation de Monsieur le Maire.**

**Mais c'est déjà bientôt l'an nouveau, et...**

**IL Y AURA UN MAGICIEN  
À LA FÊTE DES ROIS**

**DIMANCHE 13 JANVIER**

**VENEZ Y TOUS, AVEC VOS ENFANTS,**

**bien sûr...**

Bulletin d'inscription en page 9



# MEUDON-SUR-SEINE, LA VOIE DES BORDS DE SEINE, ET LES MÉSAVENTURES DU POS

*Un grand projet pour Meudon*

*Un boulevard à quatre voies au bord de la Seine*

*Opposition unanime...*

Meudon-sur-Seine est le projet majeur de la Ville, tant au plan de l'urbanisme que de la vie économique. Il s'agit de transformer les bords de Seine, qui comprennent les cinq hectares de friches industrielles RENAULT et le quartier vétuste du Bas-Meudon en un projet d'activités et de logements à la mesure du 21<sup>ème</sup> siècle. Cet aménagement, qui doit démarrer par l'implantation du siège européen de CISCO sur l'emprise RENAULT, demandera de longues années. Il est soumis à deux contraintes fortes soulignées par les Schémas directeurs: respecter le site de cette boucle de la Seine, qui est l'une des plus belles, restaurer la continuité entre la ville et la Seine, coupée par l'intense circulation automobile à quelques dizaines de mètres de la berge.

Sur la base du POS approuvé en mars 2000, mais malheureusement en l'absence d'un cadre urbanistique d'ensemble, le Département, dont c'est la responsabilité, a élaboré un projet de "boulevard urbain" à quatre voies sur le tracé de l'actuelle route de Vaugirard (route départementale dite RD7) en bord de Seine. Ce projet, bien que d'intérêt régional, ne concerne qu'Issy et Meudon et s'arrête à la rue Henri Savignac, limite de Sèvres, point au-delà duquel ledit boulevard risque de rester encore longtemps à deux voies, avec les incidences que l'on peut imaginer sur la circulation. Ce projet comporte notamment la suppression de l'autopont de la place de la Résistance, au débouché du pont de Billancourt, ce dont bénéficiera l'esthétique, mais sans doute pas l'écoulement du trafic...

Onze associations meudonnaises derrière l'association Meudon Val de Seine, directement concernée, se sont vivement opposées au projet du département, jugé prématuré en l'absence d'une vision d'ensemble et d'une coordination effective entre toutes les communes concernées. Elles estiment qu'une "quatre voies" accentuera la coupure actuelle entre

*...des associations*

*L'enquête publique: avis favorable*

*mais réserves expresses du Commissaire*

*Echanges suivis avec la Mairie*

la ville et la Seine, au lieu de la réduire, et qu'elle risque d'attirer à terme une grande partie du trafic routier entre le Sud et l'Ouest de Paris, ce qui n'est évidemment pas la finalité d'un "boulevard urbain". C'est pourquoi les associations demandent dans leur plate-forme commune qu'en attendant d'y voir plus clair, le Département se contente d'aménager les deux voies actuelles.

L'enquête publique a eu lieu en mai-juin dernier, date de notre dernier bulletin. En dépit du remarquable inconfort de l'accueil, elle a été très suivie à Meudon, grâce à l'action des associations (vous aviez reçu trois tracts à cette époque): 352 avis ont été exprimés, en grande majorité opposés au projet. Néanmoins, le Commissaire enquêteur a remis, le 13 août, un rapport très complet donnant un avis favorable au projet, avec toutefois trois réserves expresses, dont l'une porte sur la réservation de deux des quatre voies aux circulations locales, ainsi que de nombreuses recommandations.

Dans le même temps, les associations adressaient au Préfet une lettre récapitulant leurs objections, accompagnée d'une pétition qui a recueilli 1160 signatures.

Le 18 septembre, le Conseil municipal prenait acte de l'avis et des réserves du Commissaire enquêteur. Depuis cette date, les échanges ont été suivis entre M. le Maire et le président de Meudon Val de Seine, représentant le groupement des onze associations. Le Maire a confirmé sa proposition de réfléchir en commun avec les Associations, dans le but d'améliorer le projet, et les associations ont répondu favorablement, tout en maintenant leur position.

Tout cela a débouché, le 24 novembre sur deux manifestations:

A la Mairie: une réunion des représentants des Associations, le matin, avec M. Marseille et M. Santini, le premier vice-président du Conseil général, de surcroît maire d'Issy.



**La réunion  
publique**

**du**

**24 novembre**

**Infléchir**

**le projet**

**du**

**Département**

Sur le terrain, **une réunion publique organisée par les Associations, l'après-midi, avec la participation de M. Marseille**, où le problème a été largement débattu.

Tous ceux qui venaient de participer à la visite des berges, organisée avant les débats, ont pu se rendre compte de l'impérieuse nécessité de concevoir l'urbanisme et les voies de Meudon sur Seine dans le respect de ce site unique et de l'accès au Fleuve.

Si nous pouvons nous réjouir des premiers résultats de l'action de notre groupement, et de la concertation qui s'engage, **il faut rester vigilants**: le Conseil Général doit répondre aux réserves du Commissaire enquêteur début 2002 et, à ce jour, il n'a pas renoncé au boulevard à quatre voies. Nous espérons que **la mobilisation des meudonnais** à travers leurs associations permettra d'infléchir sensiblement un projet qui nous apparaît en l'état néfaste pour notre commune.

#### **Le Plan d'Occupation des Sols**

Chacun se souvient que le nouveau POS de Meudon, qui assurait la protection de notre quartier en réduisant le coefficient d'occupation des sols de 0,7 à 0,4, a pris effet en mars 2000. Le POS de 2000 a notamment servi de structure d'accueil au projet CISCO-COGEDIM de 50 000m<sup>2</sup> de bureaux et 15 000 m<sup>2</sup> de logements sur l'emprise RENAULT. Ce projet, confié à un groupement d'architectes internationaux, est capital pour la Ville, qui l'a agréé fin 2000.

**Le POS**

**de**

**mars 2000**

**Annulation**

**du POS**

**de**

**mars 2000...**

**...et réplique**

**de la Mairie**

**pour**

**Meudon-  
sur-Seine**

Un conflit entre deux voisins, rue des Sorrières, au sujet d'un permis de construire, avait amené l'un d'eux à attaquer le nouveau Plan d'occupation des sols de Meudon le 19 mai 2000. Résultat: prenant acte d'un léger vice de forme, le Tribunal administratif annulait le POS le 3 juillet dernier. **Nous sommes donc** (sauf annulation de cette décision en appel) **ramenés aux dispositions du POS de 1995** pendant le temps nécessaire à l'établissement d'un nouveau texte réglementaire. Ce délai risque d'être relativement long, car ce document, qui sera un **PLU** (plan local d'urbanisme), et non plus un **POS**, doit être établi dans le cadre de dispositions nouvelles, celles de la récente loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)

Dans le but de poursuivre sans délai la mise en œuvre de son principal projet: l'aménagement CISCO/RENAULT de Meudon sur Seine, **la Ville a introduit une modification du POS de 1995**, actuellement valide, pour rétablir, dans la zone intéressée, l'essentiel des dispositions figurant dans le POS de 2000. L'enquête publique concernant cette modification a eu lieu en octobre. L'Association Meudon sur Seine a réitéré, dans ce cadre, ses objections, qui portent notamment sur les surfaces constructibles trop élevées, sur le zonage entre activités et habitat et sur la hauteur autorisée des bâtiments, qui compromet les vues de "l'une des plus belles boucles de la Seine".

A propos de la loi SRU et des nouveaux documents d'urbanisme...

## ADIEU LE POS, BONJOUR LE PLU

Nous nous étions pourtant bien habitués à l'appellation de "POS" pour Plan d'Occupation des Sols, ce document municipal qui réglementait nos projets de construction et d'aménagement..

Et voilà que, comme pour la monnaie, il va falloir, en matière d'urbanisme aussi, réviser notre vocabulaire. En effet, la nouvelle loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) votée en décembre 2000, remet tout en question.

Finis les POS ! Ils seront remplacés par les PLU (Plans Locaux Urbains), qui devront eux-mêmes s'intégrer dans des SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale), succédant aux SDAU (Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme)!



Les grandes lignes de cette loi visent à organiser l'urbanisation de manière plus logique et plus globale, dans le respect de l'environnement et en prenant en compte la vie économique et sociale sur le territoire, avec notamment un effort sur la répartition des logements sociaux et une véritable intégration des plans de transports.

Elle devrait amener les communes et les groupements de communes à améliorer leur coopération et à développer leurs objectifs dans le cadre de vues d'ensemble à long terme.

A noter que la concertation avec le public et ses représentants doit être renforcée à tous les stades.

Qu'est ce que cela change nous sur le plan pratique ?

Très sommairement, à part nouveaux noms de zones et modification de certaines règles de financement, le principe est le même, le plan de zonage et règlement traduisant le zonage des sols.

Le principal changement réside dans le rapport de présentation plus étoffé et plus complet puisqu'il devra exprimer le projet urbain de la V. Ce document comportera un plan de développement durable concernant tous les aspects de la vie locale à long terme.

Le zonage et le règlement seront l'application.

Inscrivez vous  
sans crainte (p.9)  
on en trouvera d'autres...



# L'invitée

## Jeanne Darmet

*Il y a maintenant quatre ans que Jeanne Darmet, américaine d'origine, a ouvert, au n° 2 de l'avenue du Maréchal Joffre, une école maternelle bilingue.*

**Parceval:** Quelle a été votre motivation pour ouvrir cette école ?

**Jeanne Darmet:** J'avais déjà exercé dans une école similaire à Paris, et j'avais très envie de refaire cela à Meudon, d'abord parce que j'y vis, et aussi parce qu'il n'existait rien d'équivalent ici.

**P.:** De quelle pédagogie votre méthode éducative s'inspire t'elle ?

**J.D.:** Nous nous inspirons de la méthode Montessori<sup>1</sup>. Nos trois classes maternelles sont réunies. Les enfants d'âges différents (de 3 à 6 ans) sont mélangés; ils sont 25 au total et forment une communauté, les grands aidant les petits et les petits apprenant beaucoup des grands. Nous les encourageons dans ce sens.

**P.:** Pouvez vous nous expliquer un peu plus cette méthode pédagogique ?

**J.D.:** Eh bien, les enfants se motivent seuls ou avec l'aide des adultes, pour apprendre dans un environnement ordonné, qui propose des exercices et des activités permettant à des enfants de cet âge de développer leurs capacités innées. Ils travaillent dans la joie et sont libres de découvrir par eux-mêmes et de développer leur activité. Les maîtresses ont un rôle de médiatrices et d'animatrices plutôt qu'un rôle de guide. Nous nous appuyons beaucoup sur le concret par des chants et des jeux. Le matériel est utilisé dans un but précis, avec des étapes successives.

**P:** C'est en même temps une école bilingue ?

**J.D.:** Bien sûr. Dans certaines familles, le père ou la mère sont anglophones, mais pour les autres, le français est la langue maternelle des deux parents.

---

<sup>1</sup> **Maria Montessori** (1870-1952) a été la première italienne à obtenir le doctorat en médecine. Elle mit au point une méthode d'enseignement qui connut rapidement le succès dans plusieurs pays d'Europe et d'ailleurs. L'accent est mis sur la liberté active de l'enfant, dirigé sans contrainte par l'éducateur. Celui-ci a un rôle très important de guide et d'observateur: il aide l'enfant à suivre son développement naturel. L'enfant n'est donc pas complètement "libre" dans le système Montessori.

Nous sommes deux enseignantes: l'une enseigne en anglais, l'autre en français, et cela pour toutes les activités d'apprentissage, jeux ou activités manuelles.

**P.:** Mais quel est donc l'intérêt d'un enseignement bilingue avec de si jeunes enfants ?

**J.D.:** Cela me semble évident; c'est au contraire l'âge idéal pour les exposer à l'apprentissage des langues. Pour eux, il n'y a rien de scolaire, c'est naturel. A cet âge, les enfants ont une capacité d'assimilation tout-à-fait remarquable<sup>2</sup>.

**P.:** Et le recrutement de vos élèves, dépasse t'il le cadre de Meudon ?

**J.D.:** Presque tous nos élèves viennent du quartier de Val Fleury, jusqu'à Meudon-centre, plus quelques familles de Clamart et d'Issy, et une de Paris. Trois ou quatre familles habitent l'avenue Joffre, ce qui est plutôt sympathique.

Cette année, nous avons beaucoup de frères et sœurs d'anciens élèves.

**P.:** Qu'aimeriez vous ajouter ?

**J.D.:** Nous appartenons à une association qui s'est efforcé de créer des liens chaleureux entre les habitants du quartier. Il y a dans cette rue un problème de stationnement auquel nous contribuons involontairement, une demi-heure le matin, une demi-heure l'après-midi, quand les parents amènent et viennent chercher leurs enfants. Les enfants apportent la vie au quartier. Les personnes âgées se ressourcent à leur sourire, nous le constatons tous les jours. Alors évitons les tensions et acceptons avec bonne humeur les petites contraintes, dans un esprit de tolérance et de bon voisinage!

**P.:** Jeanne Darmet, merci !

Propos recueillis par Pascale Lemoine

---

<sup>2</sup> L'Education nationale en a d'ailleurs pris conscience puisque, dans les années à venir, l'enseignement de l'anglais doit être progressivement introduit du CM2 au CP. La différence est que nous proposons **un environnement bilingue permanent**, et non pas des cours d'anglais.

# En passant par le Parc du Val

## Aménagement de la voirie dans nos rues

Plus de sécurité dans la circulation, pour les piétons surtout, c'est le vœu de tous nos adhérents, et c'est indispensable. Aussi notre action auprès de la Mairie se poursuit elle avec continuité. Nous vous en rendons compte chaque semestre.

**Avenue Joffre:** Le ralentisseur du haut, dans la section à forte pente, vient d'être terminé. Merci M. le Maire! Un autre est prévu dans la partie basse, vers le n° 26.

La conversion de la rue en "zone 30" est envisagée, et nous espérons un projet d'entrée de rue qui permette à la fois de ralentir les véhicules par un effet de chicane et de sécuriser en l'élargissant la dangereuse langue de trottoir qui précède l'arrêt du bus sur la rue Barbusse.

**Rue Henri Barbusse:** Après une visite à M. le Maire, l'Ingénieur en chef Villette a fait savoir aux auteurs de la pétition du 22 février que l'étude de dispositifs propres à réduire la vitesse des autos était en cours, en vue d'une inscription des travaux au budget 2002.

**Rue Abel Vacher** enfin, la concertation se poursuit avec les Services Techniques et des rencontres ont eu lieu le 16 octobre et le 28 novembre avec M. l'Ingénieur en chef Villette. Les S.T. envisagent de réaliser, au 1<sup>er</sup> semestre 2002, des aménagements définitifs sur l'emplacement des balisettes en élargissant les trottoirs, au niveau du passage piétons et dans chacun des deux virages.

C. Andreau, JC Lafrasse, J. Lemoine

## Au théâtre

Notre ami Henri Lambert va se produire, aux côtés de Pierre Brasseur, dans "Conversations avec mon père", de Herb Gartner, au théâtre de la Porte Saint Martin. La mise en scène est signée Marcel Bluwal, et la première est prévue le 28 janvier prochain.

Nous vous proposons d'aller applaudir Henri et ses compères au cours d'une soirée à l'intention de nos adhérents. Nous vous indiquerons la date début février.

Jean Claude Lafrasse

Vendredi 30 novembre, Madame Lucienne Dauphin a été inhumée au cimetière des Longs Réages. Elle a 91 ans et était, depuis 64 ans, l'épouse de M. L. Dauphin, bien connu dans notre quartier et dans Meudon. C'est dans les années 50 qu'ils avaient construit la maison qu'ils habitaient au 22 sentier Grimettes, le long duquel on les rencontrait souvent. Tout le quartier prend part à la grande peine Monsieur Dauphin. Nous lui adressons nos sincères condoléances ainsi qu'à sa fille et à toute sa famille.

Bienvenue à Thierry et Dominique Lesme, et à leurs deux filles, qui succèdent aux sympathiques Zénia et à leur 6 rue Henri Barbusse.

## Le Bar des Sciences

Le premier Bar des Sciences, organisé par Jacques Michard<sup>1</sup> et ses amis, a été un succès. Une quarantaine de personnes sont venues explorer le système solaire vendredi 23 novembre à 19h, 3 avenue Paul Bert, à l'Araignée au Plafond (nom prédestiné pour entendre des savants). Trois astrophysiciens de grande qualité<sup>2</sup>, de qualité rare qui permet d'expliquer au néophyte la recherche scientifique dans les termes les plus simples, ont répondu à nos questions, et nous sommes sentis très intelligents! Pendant deux heures, nous avons participé à la conquête spatiale, navigué entre le soleil et Mars, assisté à la formation de la lune, capturé des poussières cosmiques à bord de Mir, et bien d'autres choses plus merveilleuses encore.

Le prochain Bar des Sciences aura lieu vendredi 8 février prochain, toujours à l'Araignée au Plafond. Cette fois, c'est la vie qu'on explorera, avec un thème qui polarise aujourd'hui nos espoirs et nos craintes: "Cellules souches, clonage et bio-éthique".

JG e

<sup>1</sup> Appelez le au 01 45 34 58 93.

<sup>2</sup> Jean Bibring (Orsay), Pierre Brossart (Obs. Meudon), Francis Rocard (Meudon).



Partageons nos passions!

## Que diriez-vous d'une journée de (re)découverte de l'aviation ?

Au printemps, lorsque Dame Météo voudra bien nous sourire, l'équipe d'animation propose aux adhérents du Parc du Val de passer une journée, sous la conduite de notre pilote Michel Rougié, dans le monde des mordus de l'aviation.

Elle aura lieu sur l'aérodrome de Meaux Esbly, de 10h30 à 16h environ, et sera animée par Christian Dalbin, un pilote-instructeur qui vous fera partager sa passion.

D'abord, car c'est sérieux, l'aviation!... Il y aura un briefing, au cours duquel vous pourrez satisfaire toutes vos curiosités, par exemple: un avion, pourquoi ça vole et comment? la météo; peut-on jouer avec les cumulo-nimbus? comment les avions se partagent-ils le ciel? la vie de l'aérodrome et de l'aéroclub...

Ensuite nous irons voir de plus près les avions, et vous poserez toutes vos questions

à Christian, qui vous livrera les secrets de Cessna 152, 172 ou autres Socata TB9.

Après le déjeuner, sur l'herbe ou l'auberge, on passera à la pratique, par groupe de trois: tous ceux qui le souhaitent pourront survoler pendant une trentaine de minutes les environs de Meaux EuroDisney, la vallée de la Marne et plusieurs châteaux.

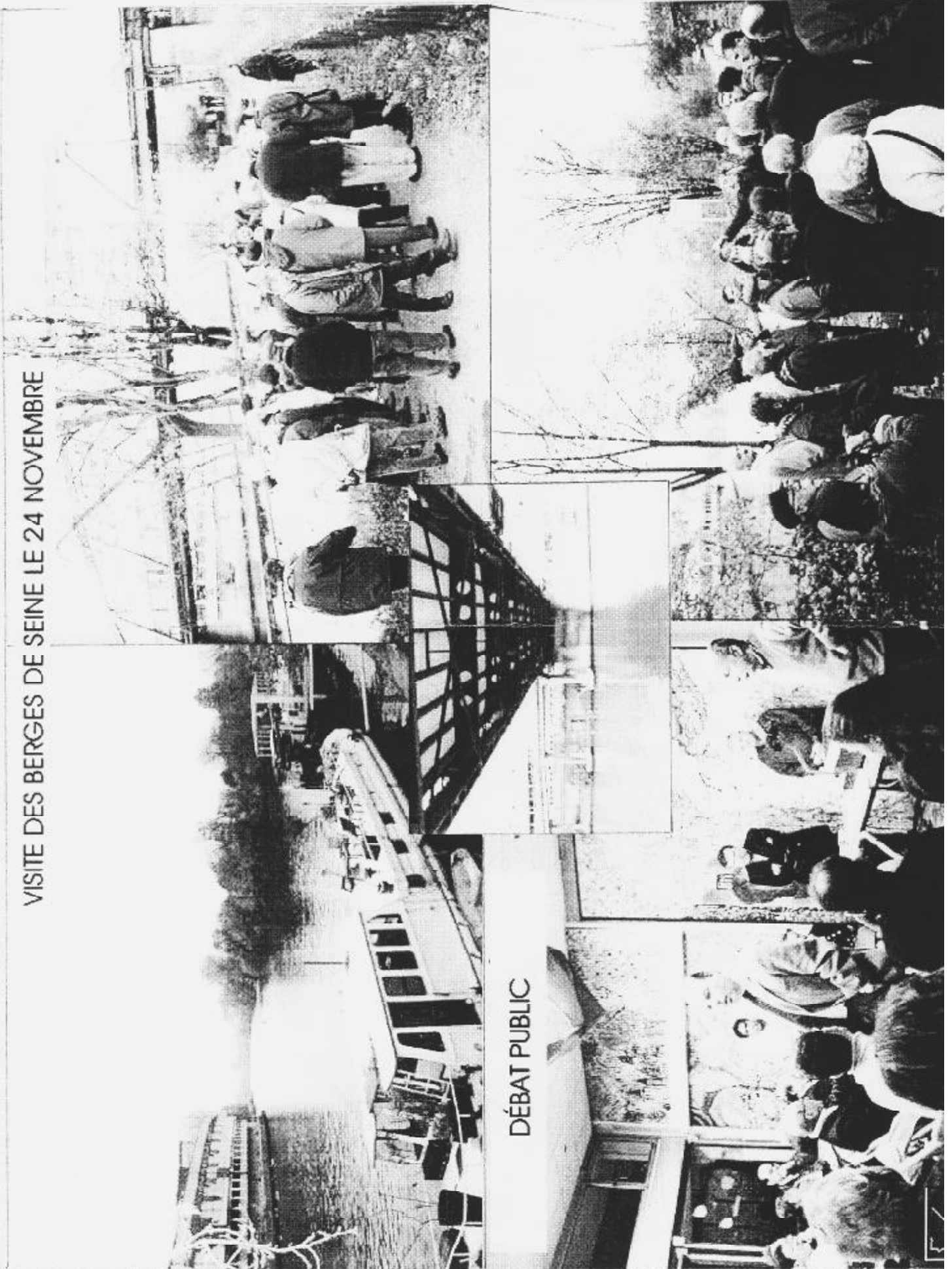
Le coût du vol sera de l'ordre de 20 euros. Pour simplifier les transports, nous prévoirons une "bourse aux voitures".

Dès maintenant, manifestez votre intérêt (formule en dernière page). Il faut que nous soyons fixés rapidement sur le nombre approximatif de candidats au "baptême de l'air". N'hésitez pas à appeler Jocelyne et Michel Rougié au 01 45 07 298, pour plus d'informations.

Michel Rougié



VISITE DES BERGES DE SEINE LE 24 NOVEMBRE



DÉBAT PUBLIC



## POUR VOUS INSCRIRE...

Viendrez vous à la Fête des Rois ?

A retourner avant le 8 janvier à Pascale Lemoine, 36 avenue du Maréchal Joffre

### FÊTE DES ROIS DU 13 JANVIER 2002

Famille.....

Viendra.....Nombre de personnes.....

Ne viendra pas.

P.S. Votre réponse nous est indispensable pour préparer la fête

Participation aux frais (à l'entrée) : 4 euros par adulte ; gratuit pour les enfants.

Etes vous intéressés par la "journée aviation", au printemps prochain ?

A retourner avant le 8 janvier à Jocelyne et Michel Rougié, 43 avenue Joffre, 01 45 07 24 98  
(sans engagement de votre part)

### LA JOURNÉE AVIATION NOUS INTÉRESSE

Famille.....Nombre de personnes  Nous préférons  le restaurant / le pique-nique

Nous sommes intéressés par le briefing.....  oui / non Nous souhaitons que toutes les activités soient

Nous souhaitons faire un tour en avion.....  oui / non regroupées dans l'après-midi.....  oui / non



## BULLETIN d'ADHÉSION ou de RENOUELEMENT

*pour un ou plusieurs membres d'une même famille*

### Année 2002

M., Mme, Mlle, Prénom,	NOM,	Adresse	I	Date
1/ .....				
2/ .....				
3/ .....				

déclare(nt) adhérer à l'Association "Le Parc du Val" et verse(nt) sa (leur) cotisation annuelle :

**Cotisation simple** : 8 euros. x.....personnes = .....E.

**Cotisation de soutien** (à partir de 15 euros.):

.....E. x.....personnes = .....E.

Chèque à l'ordre de Association Le Parc du Val,  
à adresser à **Pierre CLOUZEAU**

**11 avenue Maréchal Joffre 92190 MEUDON**

(les versements au-delà de la cotisation simple donnent lieu à un certificat de déduction fiscale)

# **LE PARC DU VAL**



**Association de quartier  
Protection du cadre de vie**